



CHSCT-SD de l'Aude

24 juin 2021

Déclaration de la FSU 11

La fin de l'année scolaire est à l'image de ce que les personnels ont pu vivre tout au long de celle-ci : avec des couacs et des dysfonctionnements, catégorie dans laquelle l'Éducation nationale peut prétendre à la médaille d'or. Même l'annonce de la fin de l'obligation du port du masque dans les cours de récréation n'a pu se faire autrement que dans la presse tandis que le ministère laissait une fois de plus les personnels qui sont sur le terrain sans instruction officielle. Dans les collèges et les lycées, les personnels enseignants, déjà épuisés par l'année en cours, subissent maintenant une organisation des examens en dépit du bon sens. Ainsi, pour le brevet, on envoie des professeurs du Carcassonnais corriger dans les hauts cantons de l'Hérault et, pour le bac de français, on impose à des professeurs d'enchaîner des journées d'interrogation et des soirées de correction de copies sur l'application Santorin, dans des délais intenable. Mais c'est évidemment sur le Grand Oral, emblématique du bac Blanquer, mais pas dans le sens où le ministre le voudrait, que le désordre est le plus complet. Ainsi, des lycéens et des lycéennes de l'Aude convoqués pour le Grand Oral se voient renvoyés chez eux parce qu'aucun professeur de la discipline concernée par leur enseignement de spécialité n'a été convoqué. D'autre fois, ils seront interrogés par un professeur qui n'a pas enseigné la spécialité, et qui pensait être le « non-spécialiste » du jury. L'épreuve phare du bac Blanquer est clairement un fiasco et son organisation témoigne d'un grand manque de considération pour les élèves comme pour les personnels. Bien sûr, beaucoup de problèmes avaient été anticipés par la FSU et par les autres organisations syndicales, mais le ministre n'en a tenu aucun compte.

Il s'agit d'une attitude habituelle puisqu'on la retrouve aussi dans la mise en place des PIAL, dont personne ne veut : ni les associations de parents, ni les personnels enseignants, ni les AESH ! Le succès des journées de mobilisation du 8 avril et du 3 juin a montré que ce que veulent les parents et les personnels, ce n'est pas une inclusion qui fait des économies de bouts de chandelles sur le dos des AESH et des élèves accompagnés. Cette année, en effet, de nombreux élèves n'ont pas eu l'accompagnement auquel ils avaient droit, et ce malgré une accélération de la mutualisation qui a mal dissimulé l'insuffisance des recrutements. La généralisation des PIAL laisse craindre une dégradation des conditions de travail des AESH et des conditions d'inclusion des élèves en situation de handicap. La carte de PIAL de l'Aude, élaborée dans la plus grande opacité, et toujours tenue secrète, affecte des AESH dans des PIAL qui peuvent atteindre des tailles démesurées : 2 collèges et 22 écoles dans l'un d'eux, 3 collèges, 1 lycée et 34 écoles dans un autre. Déjà des AESH se voient notifier des changements d'affectation alors que le besoin d'accompagnement existe dans leur affectation actuelle. Devant les risques posés par cette organisation des PIAL dans l'Aude pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des AESH, le CHSCT-SD de l'Aude doit pouvoir jouer son rôle de prévention sans entrave.

Plus généralement, si nous voyons, comme nous l'espérons, le bout d'une période de crise où les CHSCT ont montré toute leur pertinence, il faudra dès le début de l'année prochaine que le CHSCT-SD de l'Aude puisse reprendre son travail ordinaire avec les visites et les groupes de travail, au service de tous les personnels.